

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

~~~~~

**OBJET** : Projet de création du Club House de Football : validation des devis

Séance du 24 septembre 2025,

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et quarante-trois minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain) se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-sept septembre deux mille vingt-cinq.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 24**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole,

**Membres absents excusés avec pouvoir : 4**

FORAY Gaëlle pouvoir à CRETIER Humbert,  
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à EMIN Philippe,  
MARTINE Christine pouvoir à LEMOINE Gilbert,  
ZANI Sonia pouvoir à LIEVIN Karine,

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1**

BOYER Corinne,

**Secrétaire de séance** : Madame Nicole ROSIER

**En présence de 24 conseillers, 4 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants.**

Monsieur le Maire présente les travaux envisagés. Il s'agit de convertir une partie des réserves en club house et de transformer partiellement des vestiaires en espace modulable utilisable aussi bien en vestiaires (comme initialement) qu'en espace de réserve et ce, en fonction des besoins.

L'offre la mieux disante pour les huisseries est celle de Cimeo Concept et se monte à 14 898,62 euros HT. Quant à la maçonnerie, le devis de l'entreprise Meygret s'élève à 9 409,77 euros HT.

Monsieur rappelle que le budget total dévolu à cette opération en 2025 est de 55 000,00 euros. Le reste à faire concerne les postes électricité et cloisons. Le montant de l'enveloppe globale devrait donc être respecté.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **APPROUVE** le devis de l'entreprise CIMEO Concept d'un montant de 14 898,62 euros HT ainsi que le devis de l'entreprise Meygret pour un montant de 9 409,77 euros HT
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.
- **DIT** que les dépenses seront imputées au budget 2025 en dépenses d'investissement au compte 21314 opération 46

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme à l'original

Le Maire,  
Philippe EMIN

